



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01504

Numéro SIREN : 497 669 796

Nom ou dénomination : BAB BAZAR

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2017 sous le numéro de dépôt 19566

Comptes annuels

2015

Période du 01/07/2014 au 30/06/2015

ETAT POUR LE GREFFE

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

15 SEP. 2017

sous le N°.....

19566

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL BAB BAZAR										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 4 rue du Pas St Georges 33000 BORDEAUX															
Numéro SIRET* 4 9 7 6 6 9 7 9 6 0 0 0 1 1															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12									
										Exercice N clos le 30/06/2015					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*	010	28 000		012			28 000						
		Autres*	014			016									
	Immobilitisations corporelles*		028			030									
	Immobilitisations financières* (1)		040	1 299		042			1 299						
	Total I (5)		044	29 299		048			29 299						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050			052									
		Marchandises *	060	11 506		062			11 506						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068			070									
		Autres* (3)	072	161		074			161						
	Valeurs mobilières de placement		080	26		082			26						
	Disponibilités		084	54 408		086			54 408						
	Charges constatées d'avance *		092	966		094			966						
	Total II		096	67 068		098			67 068						
	Total général (I + II)		110	96 367		112			96 367						
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120	5 000					
	Écarts de réévaluation								124						
	Réserve légale								126	500					
	Réserves réglementées*								130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)								131	64 551					
	Report à nouveau								134						
	Résultat de l'exercice								136	388					
	Provisions réglementées								140						
	Total I								142	70 439					
Provisions pour risques et charges								154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	1 400					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166	4 289					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)								169	20 238					
	Produits constatés d'avance								174						
	Total III								176	25 928					
Total général (I + II + III)								180	96 367						
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **EURL BAB BAZAR**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
30/06/2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	51 693
	Production vendue	biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
				217		218	
				Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	51 693
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	19 191	
	Variation de stock (marchandises)*				236	1 968	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	262	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	14 485	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 775)		244	1 857	
	Rémunérations du personnel*				250	6 117	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 217	
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	205	
260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	51 304
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	388
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)		280		
	Produits exceptionnels		(IV)		290		
	Charges financières		(V)		294		
	Charges exceptionnelles		(VI)		300		
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	388
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	388	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	6 118		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)	138	
	Divers* dont ZFA (44. quinzies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	6 506	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	6 506	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	7 217	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée		374	Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis :	handicapés :	Effectif affecté à l'activité artisanale
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	Montant des prélèvements personnels de marchandises*		399		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Comptes annuels

2015

Période du 01/07/2014 au 30/06/2015

Annexe

Désignation de la société : EURL BAB BAZAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2015, dont le total est de 96 368 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 388 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2014 au 30/06/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/09/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	28 000			28 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 299			1 299
Total	29 299			29 299
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				29 299

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2015
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 427 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 299		1 299
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	161	161	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	967	967	
Total	2 427	1 128	1 299
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 928 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 400	1 400		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 289	4 289		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 239	20 239		
Produits constatés d'avance				
Total	25 928	25 928		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	20 239			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	540
Total	540

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	967		
Total	967		

certifié conforme


BAB BAZAR

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 4 rue du Pas St Georges

33000 BORDEAUX

497 669 796 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 DÉCEMBRE 2015

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2015, s'élevant à 388.46 €, de la manière suivante :

- en totalité au compte "autres réserves", soit 388.46 €

